



Paris, le 20 juillet 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'agence nationale de traitement automatisé des infractions (ANTAI) se dote d'un nouveau site web.

En lien avec la Délégation à la sécurité routière (DSR), l'ANTAI conduit **un processus permanent de dématérialisation de ses démarches, permettant** : sur www.antai.fr :

- le suivi en ligne des étapes d'avancement du dossier d'infraction depuis février 2015 ;
- la contestation des avis de contravention issus du contrôle automatisé depuis novembre 2015 ;
- la contestation des avis de contravention issus du procès-verbal électronique (depuis avril 2017).

Ces services en ligne s'ajoutent à la possibilité donnée aux usagers de régler leurs amendes directement sur www.amendes.gouv.fr ou via l'application Amendes.gouv.

Ainsi, près de 65% des contrevenants règlent aujourd'hui leurs amendes de façon dématérialisée, tandis que plus de 35% des personnes qui souhaitent contester leur avis de contravention ou désigner un autre conducteur le font sur www.antai.fr.

Avec le nouveau site web de l'ANTAI dévoilé aujourd'hui, l'accessibilité et la fluidité de ces démarches sont encore renforcées.

Sur www.antai.fr, les usagers peuvent désormais utiliser les services en ligne depuis leur smartphone ou leur tablette. Les usagers bénéficient, en outre, des fonctionnalités propres aux smartphones et aux tablettes comme, par exemple, l'utilisation de l'appareil photo pour l'envoi de pièces justificatives. Enfin, il est possible de renseigner l'adresse électronique des personnes désignées afin de permettre l'envoi d'avis de contravention (e-ACO) directement à l'adresse électronique du conducteur.

Le parcours des utilisateurs est donc plus intuitif, plus rapide et adapté à chaque profil.

Cette nouvelle étape en faveur de la dématérialisation s'inscrit dans le cadre de la politique de sécurité routière et participe à la transformation numérique de l'action publique.

Contacts presse Sécurité routière :

Thierry MONCHATRE : 01 86 21 59 65 / 06 88 16 08 78

Alexandra THERIZOL : 01 86 21 59 83 / 06 75 19 83 90

Contact presse ANTAI :

Théodore MARTIN-LABICHE : 01.44.10.76.03